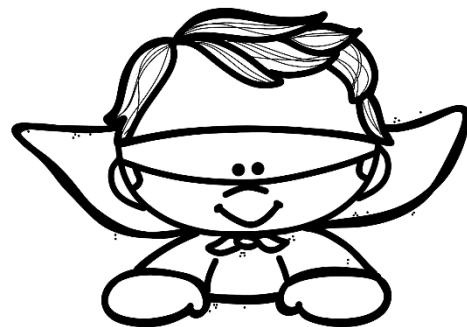


RÉUNION DE PARENTS PARC BON-PASTEUR 2018



Mot de bienvenue

Bienvenue à tous au Parc Bon-Pasteur. Il nous fait grandement plaisir de vous accueillir sur notre terrain de jeux. Cette réunion a pour but de vous informer des activités et des règlements du camp, en espérant que nous répondrons à vos questions. Avant de commencer, vous devez vous procurer auprès du moniteur de votre enfant un aide-mémoire des sorties ainsi que la feuille de permission de sorties.

Présentation de l'équipe d'animation

Notre équipe d'animation est composée d'une coordonnatrice, de deux responsables de parc, de moniteurs de groupe, de monitrices à l'intégration (accompagnatrices), d'apprentis et de moniteurs au service de surveillance animée. Il nous fera plaisir de vous rencontrer tout au long de l'été.

Informations générales

Le parc débutera cette année jeudi le 28 juin 2018 et se terminera le mercredi 15 août à 16h00. Tous les jours, les activités régulières du parc débutent à 9h00 et se terminent à 16h00.

Service de surveillance animée

Le service de surveillance animée débute à 7h00 tous les matins, puis se termine à 9h00. Il recommence ensuite à 16h00, après la journée de parc, et se termine à 18h00. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'est pas sous la responsabilité du parc avant 9h00 et après 16h00. De plus, lorsque vous viendrez chercher votre enfant au service de surveillance, il est important de signer une feuille de départ, ce qui nous permet de confirmer que vous êtes bien autorisé à quitter avec lui.

Veillez prendre note que si votre enfant se présente au SSA et n'est pas inscrit ou que le SSA est impayé, il n'est pas sous notre responsabilité. De plus, si vous venez chercher votre enfant passé 18 heures, des frais de 5\$ par tranches de 15 minutes s'appliqueront automatiquement.

Contrôle des départs

Nous vous demandons, si vous vivez une situation particulière et qu'une personne ne figurant pas sur la liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant doit exceptionnellement venir chercher celui-ci, de venir aviser les responsables du parc dès le début de la journée. Dans ce cas, nous vous demanderons de remplir un formulaire indiquant qu'une autre personne est autorisée à quitter avec votre enfant. De plus, si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h00, veuillez vous présenter au bureau des responsables afin que l'on vous aide à le trouver sur le site. Si vous avez un imprévu, vous pouvez appeler au parc entre 9h00 et 16h00. Plus rapidement nous serons avisées, plus rapidement nous pourrons transmettre le message au moniteur.

Journée type

9h00 à 9h15 : Accueil des enfants

9h15 à 9h30 : Rassemblement

9h30 à 10h15 : Période de jeux

10h15 à 10h30 : Collation + crème solaire

10h30 à 11h45 : Période de jeux

11h45 à 12h30 : Dîner + crème solaire

12h30 à 13h15 : Période de jeux

13h15 à 14h15 : Piscine (ou période de jeux au parc et jeux d'eau)

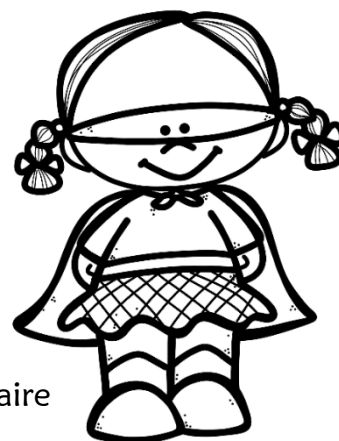
14h15 à 14h30 : Collation + crème solaire

14h30 à 15h30 : Piscine (ou période de jeux au parc et jeux d'eau)

15h30 à 15h45 : Système de motivation

15h45 : Rassemblement de fin de journée

16h00 : Départ à la maison et début du SSA



Matériel nécessaire

Votre enfant doit avoir en tout temps un lunch froid, deux collations, une gourde d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles (ou sandales fermées à l'arrière), une serviette de plage, un costume de bain ainsi que des souliers d'eau (veuillez noter que celles-ci sont obligatoires dans les jeux d'eau, nous ne ferons pas d'exceptions).

- Nous vous demandons de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc. Nos moniteurs n'ont pas le droit d'appliquer de la crème solaire à vos enfants, c'est pourquoi vos enfants doivent savoir l'appliquer. Au cours de la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se crémé et ils s'assureront que cela est bien fait. Nous vous demandons aussi que chacun de vos enfants ait une bouteille de crème solaire, car il est interdit de partager.
- SVP, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les espadrilles, les «shorts» et les «t-shirts» sont les meilleurs choix.

L'heure du dîner

Tous les enfants doivent avoir un repas froid et vous devez vous assurer que le repas restera froid tout au long de la journée (ice-pack). Il est interdit d'amener des aliments contenant des noix ou des arachides et évitez les contenants en verre si possible.

- ✓ Si votre enfant a une allergie quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche santé, veuillez nous aviser le plus tôt possible.
- ✓ Si votre enfant doit prendre de la médication, veuillez aviser les responsables tout de suite après la réunion afin que nous remplissions les documents nécessaires.

Piscine

Pour la baignade, celle-ci a lieu à la piscine du parc Maria-Goretti. Nous irons à la piscine approximativement de 14h00 à 15h00. Pour les enfants qui ne veulent pas se baigner, il y a la possibilité de faire d'autres activités pendant cette période. Toutefois, nous vous demandons de les encourager à se baigner. Tous les enfants âgés de 5-6 ans devront obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle pour se baigner. *Veuillez noter que les VFI sont fournis par la piscine.*

Test de nage

Pour augmenter les mesures de sécurité, chaque enfant âgé entre 7 et 9 ans devra se soumettre au test de nage (excepté si vous avez indiqué au moment de l'inscription que votre enfant devait porter une VFI). **Ce test aura lieu le 3 juillet 2017 à la piscine municipale du Bourg-Royal de 10h à 11h30.** Les enfants qui passeront le test de nage seront accompagnés de leur moniteur ainsi que d'une responsable du parc. Ceux qui ne réussiront pas le test de nage devront porter une veste de flottaison pour pouvoir se baigner. Pour identifier les enfants qui doivent porter une VFI et ceux qui n'en ont pas de besoin, le parc fournira des bracelets rouges et des bracelets verts.

***** Veuillez noter qu'il s'agit du seul moment pour passer le test. *****

5-6 ans : veste de flottaison obligatoire

7-9 ans : test de nage (ou VFI à la demande du parent)

10-12 ans : test de nage à la demande du parent

Bracelet rouge : Veste de flottaison obligatoire

Bracelet vert : L'enfant ne porte pas de veste de flottaison

*Nous vous demandons d'encourager votre enfant à conserver son bracelet de piscine le plus longtemps possible afin d'éviter le gaspillage, mais aussi pour économiser du temps!

Locaux en cas de pluie

Pendant les journées de pluie, assurez-vous que votre enfant ait un imperméable. Des activités à l'intérieur seront animées dans les installations prévues à cet effet, ceux-ci diffèrent des années précédentes : Locaux de l'école primaire Escalade 1, locaux du parc NDJ ainsi que gymnase de l'école du Boisé 2. *En cas de pluie, le service de surveillance animée ainsi que l'accueil du matin et départ du soir se fera dans le service de garde de l'école de l'Escalade 1.* Dans le cas où il n'y aurait qu'une fine pluie à l'extérieur, veuillez prendre note qu'il se peut que les groupes aillent jouer dehors. Si tel est le cas, pensez fournir à votre enfant les vêtements nécessaires.

Si vous devez venir chercher votre enfant au courant de la journée, nous vous demandons de nous en aviser à l'avance afin de nous permettre de vous dire où se trouvera votre enfant lors de cette journée particulière.

Pour le SSA, nous indiquerons sur la clôture à l'entrée du parc ainsi que sur la porte du chalet si nous sommes dans l'école. Veuillez lire attentivement svp.

Aide-Mémoire et autorisation de sorties

L'aide-mémoire qui vous a été remis à votre arrivée contient l'ensemble des sorties et des activités prévues pour le groupe d'âge de votre enfant. Pour chaque sortie, votre enfant sera accompagné de son moniteur, de son apprenti ainsi que d'une responsable de parc. Pour que votre enfant puisse participer aux sorties, il est *obligatoire* qu'il remette à son moniteur la feuille d'autorisation de sorties que vous devez signer. Nous vous demandons d'ailleurs de remplir cette feuille le plus rapidement possible afin d'éviter que votre enfant soit pénalisé et doive rester au parc. *Cette feuille n'est pas une feuille de présence, nous voulons savoir si, dans le cas que votre enfant serait présent au parc lors de cette journée, vous nous autorisez à quitter le parc avec votre enfant pour la sortie prévue.*

Identification des choses de vos enfants et objets perdus

Il est préférable d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Une boîte sera mise à votre disposition pour les objets perdus pendant l'été. Nous vous demandons de vérifier *régulièrement* si cette boîte contient des choses qui appartiennent à vos enfants, car celle-ci se remplit à une vitesse incroyable!

De plus, tout appareil électronique est fortement déconseillé. Par souci d'équité pour l'ensemble des jeunes et pour éviter les pertes ou les bris, nous vous demandons de les laisser à la maison. Il en est de même pour les cartes Pokémon ou tout autre objet que les enfants voudraient s'échanger.

Thématique, journées spéciales et bricolages

Si vous avez du matériel de bricolage à la maison (conserves, rouleaux de papier de toilette, etc) dont vous n'avez plus de besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer. Pour ce qui est des journées spéciales, elles sont organisées par notre équipe d'animation et elles ont pour but d'amuser les enfants, de les motiver et de faire ressortir leur créativité. Tout au long de l'été, plusieurs journées spéciales seront offertes à vos enfants. Il se peut que vous receviez des messages concernant du matériel supplémentaire ou des déguisements à apporter lors de ces journées, donc nous vous demandons de bien lire ceux-ci.

Numéros de téléphone importants

Le numéro de téléphone pour nous joindre au chalet Bon-Pasteur est le : 418-849-3263 entre 8h00 et 16h00 (contrôles des départs, informations ou commentaires). Vous pouvez laisser un message en tout temps et il nous fera plaisir de retourner votre appel le plus rapidement possible. Si vous désirez communiquer avec la coordonnatrice, il vous est possible de la faire par téléphone au 418-849-3396 ou par courriel : loisirs.ndl2@ccapcable.com

Politique de violence

Afin d'assurer le bon déroulement du programme Vacances-été, la sécurité des enfants et des moniteurs est primordial. Ainsi, tous gestes de violence (frapper, donner des coups, mordre, lancer des objets, intimidation, sacres) seront soumis à la politique de violence présentée ci-dessous.

1^{er} avertissement : Appel de la responsable aux parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

2^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et la responsable avec le jeune et les parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

3^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et la responsable avec le jeune et les parents qui doivent absolument venir chercher leur enfant. Une suspension ferme de deux jours est automatique, excluant la journée de l'incident.

4^e avertissement : Les parents doivent absolument venir chercher leur enfant au parc et rencontrer la coordonnatrice et la responsable du parc. Une lettre indiquant que l'enfant est retiré du programme Vacances-été pour le reste de l'été sera envoyée par la poste.

Veillez prendre note que si le comportement de votre enfant est jugé inacceptable par l'équipe de gestion, il est possible qu'il soit également soumis à ces conséquences. De plus, il est à noter que ces règles s'appliquent à l'ensemble des jeunes fréquentant le parc, y compris ceux au secteur de l'intégration. Un comportement jugé comme «terrible» peut mener à une expulsion immédiate du parc.

Mot de la fin, commentaires et questions

Un info-parents vous sera remis ainsi qu'affiché sur la page Facebook des Loisirs Notre-Dame-des-Laurentides (nous vous invitons donc par le fait même à aimer la page des Loisirs) chaque semaine pour vous tenir informés des activités à venir sur le parc et des sorties. Nous vous demandons de bien lire celui-ci, car il pourrait répondre à plusieurs de vos questions.

En terminant, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous téléphoner. Il nous fera grandement plaisir de vous rencontrer, et ce tout au long de l'été.



Merci à vous, et passez un très bel été! ☺

Jessica Bouchard, Responsable du parc
Bon-Pasteur

Madeleine Pelletier St-Onge, Responsable-
Adjointe du parc Bon-Pasteur

Émilie Dubé, Coordinatrice du programme
vacances-été, Loisirs NDL